

# La politique européenne de transport maritime au regard des enjeux de développement durable et des engagements climat

## Déclaration du groupe CFDT

En se saisissant de la question du transport maritime, sujet a priori technique, la section des affaires européennes et internationales touchait en fait les trois compétences du CESE et ses axes stratégiques :

- l'économique avec un chiffre d'affaires annuel de 145 Md€ et 640 000 emplois directs, le transport maritime représente pour l'Europe 40 % du tonnage mondial. L'enjeu est celui de sa compétitivité et de celle des ports européens, et donc aussi français, en métropole ou en Outre-mer ;
- l'environnemental : le transport maritime est de loin le plus propre à la tonne/kilomètre. Pourtant, il rejette 1 milliard de tonnes de CO<sup>2</sup> par an -chiffre d'ailleurs en forte augmentation- et la filière n'a pas pris d'engagement de réduction de ses émissions à la suite de la COP 21, contrairement à l'aérien, sans parler des pollutions volontaires ou accidentelles : dégazages, marées noires, perte de containers, pollution sonore portant atteinte à la biodiversité ;
- le social avec l'exploitation de marins venant de pays à bas coûts parfois au mépris de la dignité humaine. Même à salaire égal - quand c'est le cas - le temps de travail, les conditions de travail et de vie sur le bateau et la couverture sociale sont toujours au désavantage des salariés les plus faibles. En parallèle, l'emploi de marins diminue en Europe.

Le rapporteur nous a fait naviguer intelligemment entre les écueils de ce monde complexe ; il propose des solutions équilibrées et réalistes sur ces trois domaines. Bien sûr, la CFDT a voté l'avis.

Mais, ce travail nous a surtout conduits à réfléchir sur l'Europe et sur ce que nous attendons en cette période où elle est fortement remise en cause 60 ans après la signature du Traité de Rome.

C'est d'ailleurs ce thème de l'Europe qui a donné lieu aux débats les plus animés dans notre section. L'Europe a défini une stratégie offensive sur le transport maritime, elle est en pointe dans la lutte contre le réchauffement climatique et les pollutions marines ; de même sur la mise en œuvre de la convention maritime de l'OIT. Elle a créé une Agence de sécurité maritime qui fait référence.

Comparée aux autres régions du monde, oui, l'Europe est un modèle. Pourtant, c'est la même Europe qui tolère que les règles claires qu'elle édicte soient bafouées par trop d'États membres. S'il faut dénoncer ces États et la France elle-même, qui n'est pas irréprochable avec ses « pavillons bis »

comme celui des Kerguelen, il nous faut aussi comprendre les mécanismes qui conduisent à cette situation pour mieux y porter remède.

Pour la CFDT, l'Europe n'est pas le problème, mais il faut dans ce domaine comme dans d'autres travailler à ce qu'elle soit réellement la solution. Plutôt qu'en dérégulant les services portuaires, c'est en garantissant une mise en œuvre effective d'un socle commun de droits sociaux et de règles environnementales que l'Europe sera à la hauteur de ses ambitions.